COMMUNE DE RUMERSHEIM-LE-HAUT

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE RUMERSHEIM-LE-HAUT

du 13 décembre 2016

Sous la Présidence de Monsieur le Maire, Thierry SCHELCHER.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 20 h 00.

PRESENTS: M. MEYER Luc, Mme WALTER Laetitia, Mme MEYER Sylvie, Mme DE SOUSA Sandra, Mme MEDUA Julie, M. THUET Mathias, Mme GERSTER Christelle, M. BITZBERGER David, M. FIMBEL Patrice, M. BODINET Martial

ABSENTES EXCUSEES: Mme GANTNER Christine, Mme COUTO LIMA Pastora

Ordre du jour :

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 septembre 2016
- 2. Election des conseillers communautaires
- 3. Adhésion ADAUHR-ATD
- 4. Subvention collège Ottmarsheim
- 5. Ecoles
- 6. Décisions modificatives de crédits
- 7. Fêtes de fin d'année
- 8. Décisions du maire dans le cadre des délégations
- 9. GSM
- 10. Communauté de Communes Essor du Rhin
- 11. Divers
- 12. Informations

1. Approbation du procès verbal de la séance du 13 septembre 2016

Le Conseil Municipal approuve le procès verbal de la séance du 13 septembre 2016.

2. Election des conseillers communautaires

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection des membres de la nouvelle communauté de communes Pays Rhin-Brisach. Pour les communes de plus de 1 000 habitants, les membres de l'organe délibérant de la nouvelle communauté sont élus par le conseil municipal parmi les

conseillers communautaires sortants au scrutin de liste à un tour, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.

Chaque liste de candidats doit présenter deux noms. Le second candidat de la liste qui a été élue devient conseiller communautaire suppléant.

La liste ayant obtenu le plus grand nombre de voix sera élue.

Une liste unique de candidats est déposée : SCHELCHER Thierry, MEYER Luc

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11

A déduire, bulletins blancs : 0

RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue: 6

A obtenu:

Liste SCHELCHER Thierry: 11 voix

M. SCHELCHER Thierry, ayant obtenu la majorité absolue, est désigné délégué communautaire titulaire et M. MEYER Luc, ayant obtenu la majorité absolue, est désigné délégué communautaire suppléant.

3. Adhésion ADAUHR-ATD

Les conseillers municipaux,

Vu le rapport du Maire,

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République dite Loi NOTRe,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et notamment son article 17,

Vu l'article L.5511-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L.3232-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délibérations n° 2015/197, n° 2016/201 et n° 2016/204 du conseil d'administration de l'Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin (régie personnalisée),

Vu l'avis favorable de la Commission de l'Aménagement du Territoire et de l'Economie en date du 10 juin 2016,

Vu les délibérations de la Commission Permanente du Conseil Départemental du Haut-Rhin en date des 1^{er} juillet et 7 octobre 2016,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 13 septembre 2016 sur le principe de l'adhésion à l'agence technique départementale – ADAUHR

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 11 voix pour – 0 abstention – 0 voix contre :

- prend acte de la décision prise par le Département du Haut-Rhin de dissoudre l'ADAUHR en tant que régie personnalisée du Département à compter du 31 décembre 2016 à minuit,

- prend acte du fait que le bilan d'entrée de l'agence technique départementale sera constitué de l'ensemble des éléments de l'actif et du passif figurant au compte de gestion de l'ADAUHR arrêté au 31 décembre 2016,
- approuve le projet de statuts de la nouvelle agence technique départementale dénommée « Agence départementale d'aménagement et d'urbanisme du Haut-Rhin ADAUHR », annexés à la présente délibération, et décide en conséquence de l'adhésion de la Commune de Rumersheim-le-Haut à cette nouvelle agence à compter de son entrée en vigueur, prévue au 1^{er} janvier 2017,
- désigne comme représentant de la Commune de Rumersheim-le-Haut à l'Assemblée générale de l'ADAUHR, agence technique départementale, M. SCHELCHER Thierry,
- autorise le Maire, ainsi que tout autre conseiller municipal qu'il désignerait, à mener l'ensemble des échanges en vue de formaliser la future adhésion.

4. Subvention collège Ottmarsheim

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée la demande de subvention du Collège d'Ottmarsheim au titre des actions pédagogiques 2017 d'un montant de 2 322 € (43 élèves x 54 €). Après délibération, le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention de 2 322 € au Collège d'Ottmarsheim. Les crédits correspondants sont inscrits à l'article 65737 du BP 2016.

5. Ecoles

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la Commune prend en charge la somme de 1 326 € pour le financement d'une sortie nature à la Maison de Nature pour les classes de Maternelle et de CP-CE1, soit 51 enfants (sur quatre demi-journées plus une journée). Le déplacement en bus est pris en charge par la ComCom Essor du Rhin.

Mme MEYER Sylvie présente à l'Assemblée une demande de l'école élémentaire relative à l'organisation d'une classe de découverte pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2, au centre « Arts et Nature » Le Forain à Senones dans les Vosges du 2 au 7 avril 2017. Le coût total par enfant est de 247 € en formule simple (274 € avec deux animateurs de vie quotidienne).

Après délibération, le Conseil Municipal décide de participer à ce séjour à hauteur de 70 € par enfant.

Mme MEYER Sylvie informe l'Assemblée des points suivants :

- achat d'un PC portable pour chaque école (société Telmat, pour un total de 2 019,48 € TTC)
- achats complémentaires à venir pour le périscolaire (coin lecture,...)
- plusieurs réunions ont eu lieu avec les intervenants à l'école maternelle (ATSEM, agent d'entretien, directrice) afin de régler les disfonctionnements.
- école élémentaire : d'après les effectifs actuels, une classe fermerait l'an prochain.

Mme WALTER Laetitia rend compte à l'Assemblée de la réunion qui a eu lieu semaine 49 sur le bilinguisme. Il serait mis en place un système de transport vers les communes voisines. Mme MEYER Sylvie ayant demandé l'avis des directrices des écoles, compte tenu des conditions déjà difficiles en maternelle, trois niveaux de classe et des situations de handicap, Monsieur le Maire propose de décliner la proposition.

6. Décisions modificatives de crédits

a. DMC n° 6-2016 budget principal

Monsieur le Maire informe l'Assemblée du montant de l'investissement relatif à l'installation d'un logiciel de télégestion des installations de chauffage (société Vonthron : 18 936 € TTC). Il propose la décision modificative de crédits suivante :

Art. 2188 (dép.) : - 20 000 € Art. 2051 (dép.) : + 20 000 €

Après délibération, le Conseil Municipal approuve cette décision modificative de crédits.

b. DMC n° 7-2016 budget principal

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la décision du Conseil Municipal du 24 mai 2016 d'adhérer au service d'autorisation du droit des sols auprès du syndicat mixte du SCOT Rhin-Vignoble-Grand Ballon. Les frais d'adhésion pour l'année 2017 s'élèvent à 4 452 €.

Ainsi, Monsieur le Maire propose la décision modificative de crédits suivante :

Art. 615231 (dép.) : - 4 500 € Art. 65548 (dép.) : + 4 500 €

Après délibération, le Conseil Municipal approuve cette décision modificative de crédits.

7. Fêtes de fin d'année

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée les points relatifs aux fêtes de fin d'année :

- bon d'achat de 30 € (FNAC) offert à chaque enseignante et achats de livres de Noël pour chaque enfant des écoles (10 € par élève)
- bon d'achat de 50 € aux enfants du personnel communal (pour les enfants jusqu'à l'âge de 14 ans)
- invitation du personnel communal à un repas de fin d'année
- fête de Noël des seniors le 10 décembre 2016 (repas à la salle de musique). Les personnes n'ayant pas participé à la fête se verront remettre un colis.
- réception Nouvel An : samedi 7 janvier 2017.

8. Décisions du maire dans le cadre des délégations

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée ce qui suit :

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération du Conseil Municipal en date du 6 mai 2014,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

- Déclaration d'intention d'aliéner : renonciation au droit de préemption sur l'immeuble sis section 1 n° 5.
- Acquisition d'un système de télégestion des installations de chauffage, y compris pour la salle des sports (société Vonthron, 18 936 €).

9. <u>GSM</u>

Monsieur le Maire rend compte à l'Assemblée des différentes rencontres qui ont eu lieu ces derniers mois entre Mrs KOSZUL, SCHNELL, LECONTE et LENNE de la société GSM et M. MEYER Luc et Monsieur le Maire.

Il rappelle que le Conseil Municipal avait donné en novembre 2015 un accord de principe pour l'extension de la gravière.

La société GSM arrive au bout du gisement actuel. Elle a transmis un projet de convention de foretage. Des modifications ont été apportées par Monsieur le Maire et M. MEYER Luc. Suite à quoi une nouvelle réunion a eu lieu (Mme COUTO LIMA Pastora, M. FIMBEL Patrice, M. MEYER Luc, Monsieur le Maire, Mrs KOSZUL ET SCHNELL).

La société GSM a transmis un document modifié, qui a été analysé par les conseillers municipaux lors d'une réunion le 29 novembre 2016.

Monsieur le Maire propose la création d'un groupe de travail : une réunion est programmée le 15 décembre 2016 à 20 h 00, y participeront : M. FIMBEL Patrice, M. THUET Mathias, M. MEYER Luc, M. BITZBERGER David, Monsieur le Maire.

La société GSM viendra en mairie le 20 décembre 2016 à 19 h 00.

10. Communauté de Communes Essor du Rhin

Monsieur le Maire informe l'Assemblée des points suivants :

- Ouverture de la nouvelle déchetterie le 3 janvier 2017. Distribution des badges d'accès en cours. La déchetterie et la décharge communale seront définitivement fermées le 31 décembre 2016.
- Election du bureau du nouveau conseil communautaire le 2 janvier 2017.
- Réunions sur la compétence assainissement.
- Transfert zone artisanale : finalisation du dossier à venir.

11. Divers

a. Projet nouvel arrondissement

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la délibération du Conseil Municipal du 13 septembre 2016 relative au projet de nouvel arrondissement. Il est rajouté la précision que cette délibération a été prise à l'unanimité.

b. Audit utilisation des bâtiments communaux

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée une offre de la société « Stratégie et Gestion Publiques » relative à une analyse organisationnelle, juridique et comptable de l'utilisation des bâtiments et biens publics et sur les relations entre l'ALSC et la Commune. Le montant complet de l'audit s'élève à 12 750 €. L'offre présente 3 phases : phase 1 (offerte) : préparation et pilotage de la mission (3 060 € TTC), phase 2 : diagnostic de l'existant (6 630 € TTC, phase 3 : préconisations d'évolution (6 120 € TTTC).

Monsieur le Maire est chargé de contacter le cabinet afin de savoir si l'on peut scinder les phases et si c'est le cas, si la phase 1 est offerte.

Après délibération, le Conseil Municipal donne un accord pour le lancement de la première phase (audit).

INFORMATIONS

- ♦ Le Conseil Communautaire a délibéré sur la modification simplifiée du POS rue du Rhin.
- ♦ Le site internet de la Commune de Rumersheim-le-Haut est en place. Mme EHRY Audrey le met à jour quotidiennement, elle est félicitée pour son remarquable travail.
- ◆ Les travaux de ravalement de façade de la mairie sont terminés. Bon travail de l'entreprise Bitzberger. Félicitations à Laetitia pour la décoration de Noël de la façade réalisée par une fleuriste de Rustenhart (pour un montant de 330 €).
- ♦ Le chantier d'enfouissement des lignes électriques 20 000 V est terminé.
- ♦ Le bulletin communal 2016 est prêt.
- ♦ Rue du Rhin: la piste cyclable relève de la compétence intercommunale, la GSM participerait financièrement si extension de la gravière, le Pays RVGB pourrait participer en cas d'intérêt intercommunal.
- ♦ Mise en œuvre du PPMS écoles (klaxons, changement cylindres de portes, rideaux d'occultation,...).
- ♦ Offre d'emploi pour le remplacement poste d'agent technique polyvalent : mise en ligne sur le site du CDG68 semaine 50.
- Réussite de la fête des seniors le 10 décembre 2016.
- ♦ Mise en conformité accessibilité : programme 2017 à planifier.
- ♦ Etude diagnostique éclairage public : démarrage des travaux avant avril 2017 pour ne perdre le bénéfice des subventions.
- ♦ Terrain boisé appartenant à M. et Mme MAURER Germain : la Commune ne pourra finalement pas l'acquérir, le propriétaire voisin de ce terrain ayant décidé d'exercer son droit de préemption et le propriétaire son droit de préférence.
- Réception des vœux le 7 janvier 2017 à 18 h 00.
- ◆ Projet d'un hydrobiologiste de réaliser un récif en bois expérimental dans le bassin de la gravière.

TOUR DE TABLE

M. MEYER Luc :

- Grosse fuite d'eau rue de Chalampé (réparation faite par Werner).
- La rénovation de la pièce anciennement cuisine à l'étage de la mairie est terminée (tapisserie, parquet). Des rideaux ont été installés dans les trois pièces sud à l'étage.
- Sens de circulation autour des écoles : réflexion à revoir, la commission devra se rendre sur place.
- Radar pédagogique sur la RD468 : test en cours.
- Réunion sur le très haut-débit semaine 49 à Vogelgrun. Entreprise Rosace. 806 communes concernées en Alsace (164 millions d'euros, 477 000 branchements). A Rumersheim-le-Haut, démarrage des travaux en 2018 (500 branchements).
- PLUI : les premières réunions ont eu lieu. La prochaine aura lieu le 22 décembre 2016 à Volgelsheim.

Mme WALTER Laetitia:

- Le Conseil Municipal des enfants est en place. En sont membres: Chiara NAPOLITANO, Enzo DA COSTA, Madison CZARNECKI, Noah WALTER, Marie MAURER, Aurélien HAUTER, Elise FEGA. Noah WALTER a été élu petit Maire. Liste de projets qui ont été discutés. Prochaine réunion en janvier 2017.
- Remercie les personnes qui ont aidé à la préparation de la salle pour la fête des seniors, ainsi que M. MAURER Sébastien pour la sono, M. RICHERT Patrick pour le prêt de plantes, Mmes BILLICH Marlyse et MAURER Gabrielle, les musiciens et la chorale.
- **❖** M. BITZBERGER David:
 - A été interpellé sur les horaires d'ouverture de la mairie.
- M. BODINET Martial :
 - Concert de la Musique dimanche 18 décembre 2016.
- Mme MEDUA Julie :
 - A entendu parler de tentatives de cambriolage sur la Commune. Est-ce qu'il pourrait être demandé à la Gendarmerie de passer ?

La séance a été levée à 22 h 35.

Certifié exact
Rumersheim-le-Haut, le 19 décembre 2016
Le Maire

T. SCHELCHER